



Don IDA n° D3340

**Avis d'Appel d'offres N° CM-OHADA-97184-GO-RFQ  
(Procédure à enveloppe unique)**

**Pays :** Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires  
(OHADA)

**Nom du Projet :** Projet d'Amélioration du Climat des Investissements au sein de  
l'espace OHADA – PACI

**Numéro du Don :** D3340

**Intitulé du Marché :** Fourniture et mise aux normes de salles techniques et réseaux courants  
faibles à l'École Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA)

**Reference DAO No:** CM-OHADA-97184-GO-RFQ

1. L'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) a reçu un don de la Banque Mondiale pour financer le **Projet d'Amélioration du Climat des Investissements au sein de l'espace OHADA – PACI**, et à l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du Marché pour la **fourniture et mise aux normes de salles techniques et réseaux courants faibles à l'École Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA)**
2. **L'École Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA)** à travers le Projet d'Amélioration du Climat des Investissements au sein de l'espace OHADA – PACI sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la **Fourniture et mise aux normes de salles techniques et réseaux courants faibles à l'École Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA) en trois (03) lots ci-après :**  
**Lot n° 1 : Électricité courant faible et salles techniques**  
**Lot 2 : Fourniture d'équipements de sonorisation**  
**Lot 3 : Fourniture et installation des équipements de cloisonnement de la salle Polyvalente**  
Le soumissionnaire est autorisé à soumissionner pour un des lots ou à l'ensemble des lots.
3. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement **fournitures, travaux services autres que des services de Consultants et Services de Consultants de Juillet 2016** de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.
4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'ERSUMA et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous :

**Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA)**  
**Secrétariat Permanent de l'OHADA**  
**Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA)**  
**Ouando, Carrefour Cinquantenaire, Route de Pobè,**  
**BP : 02 BP 353, Porto-Novo- République du Bénin**  
**Secrétariat de 08H-13H et 14H-17H**  
**Tél : +229 97 97 05 37 - email : [ersuma@ohada.org](mailto:ersuma@ohada.org)**

5. Le Dossier d'Appel d'offres en **français** peut être obtenu par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous. Le dossier d'appel d'offres sera disponible et téléchargeable (version PDF) sur le site web de l'OHADA [www.ohada.org](http://www.ohada.org).
6. Le calendrier des visites de sites est défini comme suit : 02 ; 09 ; 16 et 23 Août à 11 Heure.
7. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **04 septembre 2019 à 12 Heures 30 minutes (heure locale)**. La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous le **04 septembre 2019 à 14H heures 30 minutes (heure locale)**.
8. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre pour un montant de **cinq millions de franc (5 000 000) CFA XOF**.
9. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'Avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.
10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : **Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA )**

**Secrétariat Permanent de l'OHADA**

Nom du bureau : **École Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA)**  
**Service Chargé des Ressources Humaines, du Matériel et de l'Administration Générale (SRHMAG)**

Adresse du bureau : **02 BP 353, Porto-Novo, République du Bénin**

Email : [paci@ohada.org](mailto:paci@ohada.org)

Téléphone : **+229 97 97 05 37**

Adresse Web site : [www.ohada.org](http://www.ohada.org)

**Le Secrétaire permanent de l'OHADA**

**Pr. Dorothé COSSI SOSSA**